



Comité de Direction du 2 Mai 2023

Complété et modifié lors du Comité de Direction du 26 Juillet 2023

Complété lors du Comité de Direction du 28 Août 2023

Schéma d'organisation des Coupes et Challenges

Coupe du District de la Mayenne Bernard POIRRIER - Intersport

Sont automatiquement engagées en Coupe Bernard POIRRIER toutes les équipes 1 des clubs qui participent aux Championnats de D1 – D2 – D3 et D4.

Pour les clubs régionaux du District, l'équipe qui évolue au plus haut départemental est automatiquement engagée dans cette épreuve.

La compétition se dispute par élimination directe.

Challenge du District Bernard POIRRIER

Participent automatiquement à ce Challenge, toutes les équipes 1 évoluant dans les Championnats de D2 – D3 et D4 qui ont été éliminées de la Coupe Bernard POIRRIER – Intersport jusqu'à une date déterminée par la Commission Départementale d'Organisation des Compétitions.

La compétition se dispute par élimination directe.

Coupe du District des Réserves

Sont automatiquement engagées en Coupe des Réserves toutes les équipes 2, 3 et plus dont l'équipe 1 du club évolue dans le Championnat de D1 ou D2 ou D3 ou D4.

Sont automatiquement engagées dans cette épreuve les équipes 3, 4 et plus dont le club a au moins une équipe évoluant dans un Championnat Régional Seniors et une équipe inscrite en Coupe Bernard POIRRIER.

La compétition se dispute par élimination directe.

Challenge du District des Réserves

Participent automatiquement à ce Challenge, toutes les équipes engagées en Coupe des Réserves évoluant dans les Championnats de D3 et D4 qui ont été éliminées de la Coupe des Réserves jusqu'à une date déterminée par la Commission d'Organisation des Compétitions.

La compétition se dispute par élimination directe.

Coupe du District des Vétérans

Sont automatiquement engagées toutes les équipes qui participent au Championnat Départemental Vétérans.

La compétition se déroule par élimination directe. *En fonction du nombre d'équipe engagées, les modalités du 1^{er} tour pourront être différentes. Elles feront alors part d'une communication spécifique par la messagerie club et site internet.

Coupe du District de la Mayenne - Futsal

Sont automatiquement engagées en Coupe du District de la Mayenne - Futsal toutes les équipes 1 des clubs qui participent aux Championnats de D1 – D2 – D3.

Pour les clubs régionaux du District, l'équipe qui évolue au plus haut niveau départemental est automatiquement engagée dans cette épreuve.

La compétition se dispute par élimination directe.

Coupe du District des Réserves - Futsal

Sont automatiquement engagées en Coupe du District des Réserves Futsal toutes les équipes 2, 3 et plus dont l'équipe 1 du club évolue dans le Championnat de D1 ou D2 ou D3.

Sont automatiquement engagées dans cette épreuve les équipes 3, 4 et plus dont le club à au moins une équipe évoluant dans un Championnat Régional Seniors et une équipe inscrite en Coupe du District Futsal.

La compétition se dispute par élimination directe.

Critérium du District - Futsal

Peuvent s'engager dans le Critérium du District Futsal toutes les équipes 1 qui évoluent dans le Championnat de D2 ou D3 et qui ne sont pas engagées en Coupe Nationale.

La compétition se dispute par élimination directe.

Coupe du District de la Mayenne - Féminine

Sont automatiquement engagées en Coupe du District Féminine toutes les équipes 1 des clubs qui participent aux Championnats Départementaux.

Pour les clubs régionaux du District, l'équipe qui évolue au plus haut niveau départemental est automatiquement engagée dans cette épreuve. Un club en entente peut participer à cette compétition. Chaque club ne peut engager qu'une seule équipe.

La compétition se dispute par élimination directe.